

lance sur son troupeau et à lui faire accorder la paix et la victoire à l'Eglise.

Mais, comme Nous sommes persuadé que cette paix et cette victoire nous seront plus promptement et plus facilement accordées si les fidèles adressent constamment à Dieu des prières et des vœux pour les lui demander, Nous vous exhortons vivement, Vénérables Frères, à exciter dans ce but le zèle et la ferveur des fidèles, en les engageant à employer pour médiatrice auprès de Dieu la Reine immaculée des cieux, et pour intercesseurs saint Joseph, patron céleste de l'Eglise, et les saints apôtres Pierre et Paul, au puissant patronage desquels Nous recommandons notre humble personne, tous les ordres de la hiérarchie ecclésiastique, et tout le troupeau du Seigneur.

Au reste, Nous souhaitons que ces jours où nous fêtons le solennel anniversaire de la résurrection de Jésus-Christ, soient pour vous et pour tout le troupeau du Seigneur, heureux, salutaires et pleins d'une sainte joie, priant Dieu qui est si bon d'effacer les fautes que nous avons commises et de nous faire miséricordieusement remise de la peine qu'elles nous ont méritée, et cela par ce sang de l'Agneau immaculé qui a effacé la sentence portée contre nous.

*Que la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ, la charité de Dieu et la communication du Saint-Esprit soient avec vous tous, Vénérables Frères, et c'est de grand cœur que Nous vous accordons à tous et à chacun en particulier, ainsi qu'à nos chers fils le clergé et les fidèles de vos églises, la bénédiction apostolique comme gage de notre spéciale bienveillance et comme présage de la protection céleste.*

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le jour solennel de Pâques, le 21 Avril de l'an 1878, la première année de Notre pontificat.

LÉON XIII, PAPE.